

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 16 JANVIER 2014

Convocation : 9 janvier 2014

L'AN DEUX MIL QUATORZE, le seize janvier, à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Glanard, Maire.

Présents : MM Glanard, Lebreton, Rouby, Guéguin, Schaal, Gascoin, Saint-Etienne, Mmes Poussard, Velin

Absents excusés : Mme Lemaire (pouvoir à M. Saint-Etienne), M. Mayeur (pouvoir à M. Glanard),

Absents : Mme Vivien

Secrétaire de séance : M. Lebreton

Demandes FDAIC 2014

Le programme des travaux 2014, faisant l'objet de demandes de subventions FDAIC est arrêté :

- Pose d'un mur de façade, portail et portillon, clôture en treillis soudés et habillage en feuillus et aménagement des espaces verts dans l'extension du cimetière. Le montant de la subvention équivaut à 50 % de la dépense maximum subventionnable (15.000 €) soit 7500 €.
- Réfection de toiture des deux préaux de l'école. Une subvention de 30% du montant HT des travaux peut être sollicitée.

Une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire va être faite.

Dépassement de la durée du marché – aménagement place de l'Eglise

Le maire rappelle au Conseil que la société Phyto Environnement, en charge des travaux d'aménagement de la place de l'Eglise, n'a pas terminé les travaux dans les délais impartis et que le Conseil est en droit d'appliquer des pénalités de retard. Il rappelle que ce retard de livraison est dû aux mauvaises conditions météorologiques durant le chantier.

A l'unanimité, le Conseil décide de ne pas appliquer ces pénalités de retard.

Encaissement de libéralités

A l'unanimité, le Conseil décide de procéder à l'encaissement de deux chèques pour un montant de 40 € et 36 €, à titre de libéralités.

Formation Certiphyto

Le maire informe le Conseil qu'un des agents de la commune va suivre prochainement une formation Certiphyto devant avoir lieu à Châteauneuf-en-Thymerais. Cette commune propose une action de formation mutualisée en vue

d'en réduire le coût et propose de s'acquitter du montant total de la formation (1200,00 € TTC). Chaque collectivité participante s'engage alors à lui rembourser le montant correspondant au nombre d'agents présents à la formation.

A l'unanimité, le Conseil approuve ce projet de formation mutualisé et accepte de verser à la commune de Châteauneuf-en-Thymerais la somme correspondant au nombre d'agents présents à la formation.

Informations diverses

Les travaux électriques de la salle des fêtes ont été faits avant la fin de l'année 2013.

Tour de table

M. Schaal signale de nouvelles micro-coupures à Ritoire cette semaine alors que le vent ne soufflait pas. Où en est le projet de radar pédagogique ? Il est à l'étude. Le fossé a été curé sur la route entre Villiers-en-Désœuvre et Bréval. La route entre la sortie de Ritoire et le Halot devrait être refaite et le Conseil Général sollicité.

M. Saint-Etienne demande que le maire de Neauphlette soit prévenu qu'un regard est bouché à la Bâte, l'eau recouvre la chaussée.

M. Gascoïn demande si les trous dans la rue de la Forêt ont été rebouchés. C'est le cas.

M. Guéguin aimerait savoir par qui le ru traversant entre autres les Berteaux doit être entretenu. Il y a en effet des bouchons, des branchages et des sacs plastiques dedans. L'entretien est à la charge des riverains, pour moitié de chaque côté.

Mme Poussard informe le Conseil que le budget de la communauté d'agglomération a été voté en début d'année, hors réforme des rythmes scolaires.

M. Glanard informe le Conseil qu'un des agents communaux a été panne de véhicule personnel pendant quelques jours et qu'il lui a prêté le véhicule communal en attendant que le sien soit réparé.

Dans l'assistance, Mme Barathon fait part de son mécontentement suite à l'attribution des travaux de raccordement à l'assainissement collectif de deux propriétés de la Bâte à la société Chesnel TP et aimerait savoir pourquoi Solution TP n'a pas été retenue. Il lui est rappelé que le Conseil a discuté de ce point lors de la dernière réunion, qu'une décision a été prise, la raison de la non retenue de Solution TP étant un devis plus élevé.

Mme Barathon espère que la mairie suivra de près les travaux.

M. Sevileanu remercie le Conseil pour les travaux d'assainissement de surface à la Bâte.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21h30.